



MISSION D'OBSERVATION DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA PRESIDENTIELLE DE 2015 AU TOGO (MOE 2015)

DECLARATION PRELIMINAIRE

La Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC-TOGO) est un réseau de 68 organisations de la société civile et de mouvements sociaux du Togo. Elle a une expérience nationale de plus de dix 10 ans en matière d'observation et de monitoring électoral. La CNSC-TOGO a observé le processus ayant conduit à l'élection présidentielle du 25 avril 2015, à travers sa plateforme électorale SYCED et, le COPED et le CAO Togo, deux organisations affiliées.

La CNSC / SYCED a formé et déployé 1200 observateurs nationaux dont 800 mobiles et 400 au piquet sur toute l'étendue du territoire national.

La présente déclaration préliminaire est la synthèse des données remontées de 376 bureaux témoins retenus proportionnellement à la répartition nationale des bureaux de vote par la CENI. Chaque observateur au piquet a suivi le déroulement des opérations, de l'ouverture jusqu'à la fin du dépouillement dans un seul bureau de vote. Les données de ces bureaux témoins sont traitées par la plateforme technologique mise en place à cet effet.

A l'issue de l'analyse des données, il se dégage les constats suivants:

- **98,94% des bureaux de vote témoins a ouvert entre 7 heures et 8 heures;**
- **99,47% du matériel électoral est présent;**
- **90,43% des bureaux de vote témoins est visité par d'autres observateurs;**
- **92,29% des bureaux de vote témoins est surveillé par la FOSEP;**
- **86,70% des bureaux de vote témoins est composé des 6 membres prévus par le code électoral et 11,43% de 5 membres;**
- **98,40% des bureaux de vote témoins est pourvu des représentants de tous les candidats dont CAP2015 (86,70%), MCD (31,38%), NET (34,57%), ADDI (63,03%) et UNIR (93,35%);**
- **89,63% des procès verbaux de dépouillement est signé par tous les membres du bureau de vote;**

- **3,19% des procès verbaux a fait l'objet de réserves;**
- **1,99% des bulletins de vote témoins a été déclaré blanc;**
- **1,68% des bulletins de vote témoins a été déclaré nul;**
- **82,18% des procès verbaux est affiché devant les bureaux témoins.**

Le taux de participation dans les bureaux témoins est de **52%**.

Les opérations de vote ont été suspendues entre 7 et 30 minutes dans 28 bureaux témoins soit un taux de 7,45%.

La clôture des bureaux et le dépouillement se sont déroulés dans le calme et le dépouillement est demeuré accessible au public. A ce propos, il faut noter un effort de la part de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) dans l'organisation du scrutin et aussi le professionnalisme des forces de sécurité élection présidentielle (FOSEP2015).

Cependant, nous avons constaté des insuffisances telles que la difficulté de certains électeurs à retrouver leur bureau de vote ou leur nom sur les listes électorales.

Au regard de ce qui précède, à cette étape cruciale du processus de proclamation des résultats, la CNSC / SYCED recommande que les résultats à proclamer reflètent la volonté des électeurs et que les voies de recours légales soient utilisées le cas échéant.

La CNSC / SYCED se félicite du bon déroulement du processus électoral et du sens de civisme des citoyens et de responsabilité des acteurs politiques.

La CNSC / SYCED remercie ses observateurs et moniteurs pour la qualité de leur travail et présente sa gratitude aux partenaires techniques et financiers, particulièrement l'Union Européenne, pour leur accompagnement.

La CNSC / SYCED rendra public un rapport final qui prendra en compte les conclusions et recommandations générales de la mission d'observation nationale dans les semaines à venir.

Fait, à Lomé le 26 avril 2015.

Le Coordonnateur Général / MOE 2015



AMEGAKPO K. S. Paul